

Echevins de la cour féodale de la franchise d'Ocquier

Le mayeur était aidé dans sa tâche par 7 échevins inamovibles, dont 4 devaient obligatoirement résider dans la commune.

Leurs attributions étaient les enquêtes, reliefs (1), transports (2) et actes de juridictions volontaires.

Ils étaient comme tous les autres magistrats, nommé par le seigneur local, et ils pouvaient cumuler les fonctions de greffier.

Ils étaient exempts des mêmes impôts que le mayeur.

Serment : voir Caris page 83

(1) **Relief** : acte d'hommage du vassal au suzerain (devait avoir lieu à chaque changement de vassal ou de suzerain), accompagné du paiement d'un droit de relief lors d'un changement de vassal ; dans le cas contraire, on parle d'un relief "de main à bouche ».

(2) **Transport** : cession

Années	Documents	Noms
1511	Chemins, qui, dans la franchise d'Ocquier, doivent être tenus à la disposition de la communication Mayeur : Colla d'Ama le Jeune (1)	Colla de Vervo dit d'Ama le vieux
		Jean Varlet
		Gilles de Sprimont
		Jean de Vervoz
		Jean de Longueville
		Biertrain de Thirimont
1550	Enquête menée dans le cadre du procès du Comte d'Ursel contre Stavelot, concernant le pillage d'Ocquier par le comte de Nassau Mayeur : Guy de Fisenne, mayeur et échevin (2)	Tirion d'Ocquier
		Guy de Fisenne
		Jean de Vervoz
		Colla d'Ama
		Jacquemin de Bende
		Jehan de Longueville
?	Serment du mayeur d'Ocquier (1)	Georges de Froidcourt
		Jehan Colla
		Henry de Barse
		Jacquemin de Résimont
		Jean Bonniver
		François le Goyer
1612	Acte de donation concernant Jean Toussaint de Longueville Mayeur : Claude de Hayd (1)	Arnold de Warnant
		Jean Colla
		Simon de Harzé
		Jacqmin de Résimont
		Jean Bonhyeut
		François de Poheid
1788	Acte instituant à Ocquier un substitut greffier	Arnould de Warnant
		J. Barvaux
		Joseph Bovy

Références :

(1) 2000 ans d'un village condreuse (L. Caris 1965)

(2) Yves Gob